

Mode d'inscription aux listes électorales à destination des résidents sans domicile fixe du Maine

Vous vous posez des questions sur le processus de vote ? Rendez-vous sur le site Internet : VoteinMaine.com, appelez le (207) 990-0788 ou envoyez un SMS à ce numéro.

Mode d'inscription

Si vous n'avez jamais été inscrit sur les listes électorales dans le Maine ou en cas de déménagement, vous devez remplir un formulaire d'inscription, puis l'expédier par voie postale ou le déposer dans votre pôle administratif municipal, à l'hôtel de ville ou au bureau du Secrétaire d'État (Division of Elections : #101 State House Station, Augusta, ME 04333-0101). Vous pouvez obtenir cette carte d'électeur auprès de votre pôle administratif municipal, à l'hôtel de ville, au bureau d'un organisme de l'administration ou à un drive-in réservé aux inscriptions. Vous avez aussi la possibilité de la télécharger à partir de cette adresse : VoteInMaine.com/register.

Mode d'emploi pour remplir le formulaire

En « Adresse de résidence actuelle », vous pouvez entrer une description de votre lieu de résidence, comme le nom d'un parc, un carrefour ou un abri. Si vous avez une boîte postale, veuillez ne pas la saisir ici.

En « Adresse postale actuelle », vous pouvez insérer votre boîte postale si vous en avez une. À défaut, si vous vous trouvez à Portland, vous pouvez saisir ici la boîte postale mise à disposition par Preble Street (à savoir : PO Box 1459, Portland, ME, 04104).

Si c'est la première fois que vous votez dans le Maine, vous devrez fournir une pièce d'identité en accompagnement du formulaire rempli. Il peut s'agir de votre permis de conduire, d'une pièce d'identité délivrée par l'État, de votre carte de sécurité sociale, de votre extrait de naissance, d'une facture de services publics en cours, d'un relevé de votre banque actuelle, d'un bulletin de salaire, d'une lettre d'un organisme des services sociaux, d'un document faisant état d'allocations sociales, d'un chèque émis par l'administration ou de tout document en vigueur délivré par un organisme public indiquant votre nom et votre adresse. En cas d'expédition par voie postale, veuillez ne pas envoyer d'original, mais joindre une photocopie ou photographie du document.

Mode de renvoi du formulaire

Si vous vous trouvez à Portland, vous devez déposer votre formulaire d'inscription rempli au service de M^{me} Kathy Jones, préposée à la mairie. Elle exerce à l'hôtel de ville dans le bureau n° 203 (situé 389 Congress St.) et y est joignable par téléphone au numéro : (207) 874-8610. En ce moment, l'hôtel de ville n'est pas accessible pour l'exécution des actes en personne. Veuillez appeler le numéro de téléphone et indiquer que vous souhaitez déposer votre formulaire d'inscription aux listes électorales. Si vous n'êtes pas à Portland, vous pouvez

trouver le numéro de téléphone et l'adresse de votre pôle administratif municipal ou hôtel de ville en vous rendant sur VoteinMaine.com/clerks ou obtenir de l'aide en joignant la liste d'assistance consacrée aux questions électorales.

Mode d'emploi pour voter

De nombreuses possibilités sont à votre disposition pour savoir quand et où voter ! Vous pouvez :

- voter à un bureau de vote le jour des élections. Pour localiser celui-ci, rendez-vous sur : VoteinMaine.com/lookup, saisissez l'adresse de résidence que vous avez mentionnée lors de votre inscription (ou bien celle dont vous ferez mention si vous vous inscrivez le jour des élections [voir la remarque ci-dessous concernant l'inscription le jour même) et le site Internet vous indiquera votre bureau de vote. Si votre adresse de résidence n'est pas conventionnelle et en cas d'incertitude concernant le bureau de vote dont vous relevez, nous vous recommandons d'appeler le service de votre préposé à la mairie ou de vous y rendre pour poser la question ;
- voter par correspondance par voie postale. Depuis le 3 août, vous pouvez solliciter un bulletin de vote par correspondance en ligne sur : VoteinMaine.com/ballot. Vous recevrez celui-ci au mois d'octobre. Si vous vous trouvez à Portland, vous pouvez insérer la boîte postale mise à disposition par Preble Street en adresse postale (à savoir : PO Box 1459, Portland, ME, 04104). Vous pourrez ensuite passer prendre votre bulletin de vote au 5 Portland Street ou
- voter en personne moyennant un bulletin d'électeur absent avant le jour des élections, en vous rendant dans votre pôle administratif municipal, votre hôtel de ville ou sur un site électoral mobile réservé à ce type de vote.

Dans la mesure où le Maine propose une inscription le jour même, vous pouvez donc vous inscrire à un bureau de vote le jour des élections. Remarque : si vous ne disposez pas de tous les documents nécessaires à votre inscription à ce moment-là, vous pouvez demander à voter moyennant la soumission d'un « bulletin litigieux ». Les membres du personnel préposé aux élections sont tenus de vous autoriser à voter, même si votre nom est absent des listes électorales.

PAID FOR BY THE MAINE DEMOCRATIC PARTY, 320 WATER STREET 3RD FLOOR, AUGUSTA, ME 04330, BETTY JOHNSON,
TREASURER. THIS COMMUNICATION IS NOT AUTHORIZED BY ANY CANDIDATE OR CANDIDATE'S COMMITTEE.